



FORMATION CERTIFIANTE

CONSEILLER ALTERNANCE EUROPE



<http://www.aformac-europe.eu>

QUI SOMMES-NOUS ?



AFORMAC est un organisme spécialiste de la formation professionnelle continue, membre de la Fédération de la Formation Professionnelle (FFP).

Depuis plus de trente ans, il accompagne différents publics : salarié(e)s d'entreprises, jeunes et demandeurs d'emplois, travailleurs handicapés, cadres, séniors... vers une qualification ou une reconversion professionnelle tout au long de la vie.

Implantée sur 4 grandes régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie Pyrénées-Méditerranée, Nouvelle Aquitaine et Centre Val de Loire, AFORMAC propose au total près de trente sites de formation permanents.

AFORMAC est certifié **ISQ-OPQF** depuis 1994 et **ISO 9001** depuis 2000 pour toutes ses agences en région Auvergne.

Notre vocation

Réaliser des formations garantissant la professionnalisation du bénéficiaire,
Mettre en œuvre des formations en réponse à des problématiques "métier" spécifiques,
Conduire des formations adaptées aux besoins de l'entreprise et de ses salariés,
Construire, de manière individualisée, les conditions d'expertise de chaque stagiaire.

Le Groupe AFORMAC a créé l'AFORMAC Europe afin de répondre à l'internationalisation du marché de l'emploi et la nécessité de favoriser la reconnaissance des certifications au niveau européen.

Dès 1988, s'est posée la question de de l'apprentissage linguistique et de l'ouverture internationale dans nos formations, et c'est naturellement que nous avons développé des projets de mobilité européenne au service de nos stagiaires, grâce à la création de l'agence AFORMAC Europe. Cette dernière a développé un réseau de plus de 40 partenaires dans 17 Etats membres de l'Union européenne, et a acquis une expertise sur la gestion administrative et financière des projets.

AFORMAC Europe intervient principalement sur 3 axes :

➤ **Envoi de stagiaires et de professionnels en Europe**

Chaque année, AFORMAC Europe envoie 80 apprenants et 10 formateurs en stage en Europe.

➤ **Accueil de stagiaires européens en France**

Chaque année, AFORMAC Europe accueille 40 stagiaires européens.

➤ **Projets d'ingénierie pédagogique** dans les domaines suivants : reconnaissance des compétences acquises en mobilité, développement du système **ECVET** (système européen de crédits d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels) et partage de bonnes pratiques avec nos partenaires européens.

Pour en savoir plus : www.aformac-europe.eu

PRESENTATION DE LA CERTIFICATION

La certification Conseiller Alternance Europe, une formation qualifiante combinant théorie et mise en pratique lors d'un stage pratique en France ou en Europe.

CHAMP DE LA CERTIFICATION

La formation et la certification de Conseiller Alternance Europe ont été initiées dans le cadre du projet européen Pro-ECVET (cofinancé par le programme européen LEONARDO DA VINCI), dans le cadre duquel AFORMAC et ses partenaires européens ont identifié au cours de projets d'expérimentation du système ECVET et de mobilité un manque de formation et de reconnaissance des compétences du personnel en charge des mobilités ECVET. En outre, les projets de mobilités en Europe se développent et la mobilité certificative voit le jour.

La formation et la certification de Conseiller Alternance Europe apportent ainsi un soutien nécessaire à la formation initiale et continue du personnel de l'Enseignement et la Formation Professionnels (EFP) et s'inscrivent dans le développement et la mise en place du système ECVET en Europe.

Ce système, lancé en 2009, permet à un individu en formation certifiante de passer une partie de sa certification dans un pays ayant mis en place ECVET, lors des périodes en stage pratique ou en formation dans un établissement d'éducation et de formation professionnel. Les acquis d'apprentissage validés en Europe sont reconnus et capitalisés dans la certification du pays d'origine.

La formation et la certification de Conseiller Alternance Europe ont une dimension européenne et une véritable plus-value à la mobilité des apprenants en Europe grâce à des acteurs de la mobilité formés et qualifiés et répondent à un manque de formation et de reconnaissance sur ECVET. Elles répondent aussi indirectement à l'initiative phare « Jeunesse en mouvement » de la stratégie Europe 2020, visant à améliorer la formation des jeunes et leur aptitude à l'emploi.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

La formation et certification de Conseiller Alternance Europe apportent une réponse à la mise en place d'ECVET dans les structures et permettent aux personnes en charge de la mobilité certificative de/d' :

- Impulser les projets de mobilité au sein de leur établissement,
- Maitriser les moyens de recherche de financements et de partenaires,
- Utiliser la méthodologie de la gestion de la mobilité entrante et sortante,
- Maitriser l'ECVET,
- Apprécier la gestion de l'alternance,
- Comprendre les systèmes des certifications des états membres,
- Appréhender les différentes méthodologies d'évaluation des acquis en centre et en entreprise,
- Savoir interagir en milieu multiculturel,
- Favoriser l'utilisation des réseaux de communication et de diffusion.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est organisée sur **240 heures** : 170 heures de formation en multimodal et 70 heures de stage pratique. Elle se déroule sur une période de 8 semaines (formation modulable en fonction des besoins du participants). La formation se déroulera à Lyon.

Les 170 heures de formation se découpent ainsi :

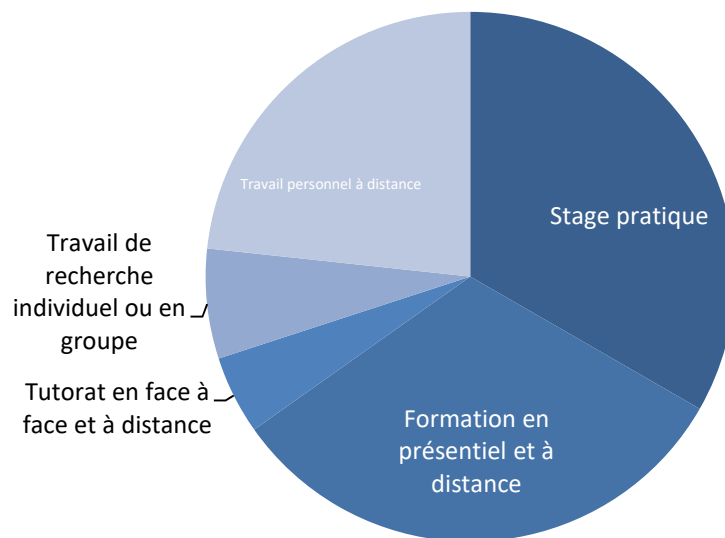
- 84 heures de formation en présentiel, incluant de l'apport théorique, des études de cas en groupe, des méthodes participatives, des brainstormings, de la construction de contenu de séance ou d'outils, présentations orales.)
- 7 heures de tutorat à distance (mail, Skype, téléphone, etc.)

- 7 heures de travail de recherche individuel à distance : présentation sur un sujet donné, petite étude de cas individuelle.
- 72 heures de travail personnel à distance pour les rapports de validation (Etude de cas et Rapport de pratiques).

Les 170 heures de formation porteront sur les 5 modules suivants :

- Communication interculturelle et gestion de projet,
- Préparation aux mobilités transnationales ECVET,
- L'évaluation dans le cadre des mobilités ECVET,
- L'apprentissage en Europe,
- Les technologies d'information et de communication.

Pendant les 70 heures de stage pratique (module 6) l'apprenant est impliqué dans son organisme ou dans un autre organisme en France ou en Europe sur un projet de mobilité ECVET.



DUREE DE LA FORMATION

8 semaines du 26 février au 20 avril 2017 (stage de 2 semaines en France ou à l'étranger inclus).

Les dates des stages et de la certification pourront éventuellement être décalées pour répondre aux contraintes personnelles et professionnelles des participants.

PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION ET MODALITES

Objectifs	Contenu	Modalités pédagogiques
Module 1 : Communication interculturelle et gestion de projet		
<p>Interagir dans un contexte interculturel</p> <p>Acquérir les connaissances nécessaires ou au moins savoir trouver les ressources pour la mise en place de la préparation pédagogique linguistique et culturelle (PPLC)</p> <p>Développer un réseau de partenaires transnationaux</p> <p>Construire et Piloter un projet</p>	<p>La culture comme un iceberg</p> <p>Les enjeux de la différence interculturelle</p> <p>Les cultures à haut et bas contexte</p> <p>Les cultures monochromes et polychromes</p> <p>Différentes significations pour une même gestuelle</p> <p>La notion de temps</p> <p>Les croyances et les pratiques</p> <p>Le blocage à la communication interculturelle</p> <p>Quelques précautions</p> <p>La perception et la communication interculturelle</p> <p>La communication interculturelle appliquée aux projets de mobilité internationale</p> <p>Animation d'un groupe interculturel</p> <p>Le choc culturel</p> <p>Les conflits</p> <p>Prévention et résolution des conflits</p> <p>Les étapes du management de projet</p> <p>La gestion du budget</p> <p>Le management des risques</p>	<p>Apports théoriques</p> <p>Brainstormings : en amont de l'apport théorique, il permet de faire réfléchir les participants sur le sujet qui va être abordé.</p> <p>Energizers, mise en situation : petites animations courtes qui permettent au participant de se mettre en situation (notamment sur la notion du temps, la perception, la gestuelle)</p> <p>Construction d'une séance de PPLC : travail de groupe + recherches + montage d'une présentation PPT et présentation orale</p> <p>Résolution de problèmes : étude de cas d'une situation problématique liée à la communication interculturelle pouvant arriver en mobilité ou pendant le travail de partenariat</p> <p>Exercices sur la gestion de projet (diagramme de Gantt, diagramme de Pert, etc.)</p>
Module 2 : Préparation aux mobilités transnationales ECVET		
<p>Evaluer le champ d'action et le contexte lié à son projet de mobilité ECVET et le prendre en compte</p> <p>Réaliser le budget</p> <p>Construire et Piloter un projet de mobilité</p> <p>Sélectionner les participants</p> <p>Organiser et optimiser le placement en entreprise et / ou la formation en centre selon la recommandation ECVET</p> <p>Organiser et animer une préparation pédagogique linguistique et culturelle</p> <p>Organiser la logistique des mobilités entrantes et sortantes</p>	<p>Erasmus + : présentation et mise en pratique</p> <p>ECVET : présentation et mise en pratique</p> <p>Organisation pédagogique et administrative des mobilités entrantes et sortantes</p> <p>Information et sélection</p> <p>Préparation Pédagogique Linguistique et Culturelle</p> <p>Le retour</p>	<p>Apports théoriques</p> <p>Brainstormings : en amont de l'apport théorique, il permet de faire réfléchir les participants sur le sujet qui va être abordé.</p> <p>Etudes de cas en groupe : étude d'une situation dans un projet de mobilité entrante et/ou sortante : échange d'idée, brainstorming, recherches, élaboration d'un plan, restitution en plénière, échanges</p> <p>Construction d'une séance de PPLC : travail de groupe + recherches + montage d'une présentation PPT et présentation orale</p>

Objectifs	Contenu	Modalités pédagogiques
Mettre en œuvre la gestion administrative et financière du projet		Résolution de problèmes : étude de cas d'une situation problématique pouvant arriver en mobilité.
Module 3 : L'évaluation dans le cadre des mobilités ECVET		
Mettre en œuvre la validation des acquis d'apprentissage Evaluer les acquis d'apprentissage Organiser la validation et reconnaissance des acquis d'apprentissage	Les systèmes d'éducation et de formation professionnels en Europe Identifier un système de certification donné Comparer les systèmes de certification Les outils d'évaluation Mise en place de l'évaluation Les outils de reconnaissance des acquis d'apprentissage	Apports théoriques Brainstormings : en amont de l'apport théorique, il permet de faire réfléchir les participants sur le sujet qui va être abordé. Etude de cas de la mise en place évaluation, validation et reconnaissance des acquis d'apprentissage (mise en place d'une chronologie avant / pendant / après.) et restitution et échanges
Module 4 : L'apprentissage en Europe		
Evaluer le champ d'action et le contexte lié à son projet de mobilité ECVET et le prendre en compte	Les systèmes d'apprentissage dans l'Union européenne et leur structure générale Les bénéfices de l'apprentissage pour l'entreprise, l'apprenant, la société Construire une coopération d'apprentissage avec une entreprise Les critères de qualité pour l'apprentissage et ses challenges	Apports théoriques Brainstormings : en amont de l'apport théorique, il permet de faire réfléchir les participants sur le sujet qui va être abordé. Recherches et présentations sur le système d'éducation, système d'enseignement et de formation et système d'apprentissage dans un ou plusieurs pays donné(s). Etude de cas de la mise en place d'une coopération avec une entreprise (mise en place d'une chronologie avant / pendant / après.) et restitution et échanges
Module 5 : Les technologies d'information et de communication		
Développer un réseau de partenaires à différents niveaux Communiquer auprès du public cible Promouvoir le projet de mobilité ECVET	La communication Les différents types de communication Identifier la terminologie appropriée Les outils de communication Identifier son public cible et sa stratégie de communication	Apports théoriques Brainstormings : en amont de l'apport théorique, il permet de faire réfléchir les participants sur le sujet qui va être abordé. Construction d'un outil de communication
Module 6 : Stage pratique		
Savoir utiliser les apports théoriques et pratiques de la formation appliqués au contexte professionnel Enrichir ses connaissances professionnelles	Etre impliqué dans son organisme ou dans un autre organisme en France ou en Europe sur un projet de mobilité ECVET (70 heures)	Assistance Job shadowing (Observation en situation de travail) Carnet de bord : à tenir pendant toute la durée du stage

Objectifs	Contenu	Modalités pédagogiques
Acquérir des compétences professionnelles Découvrir d'autres pratiques professionnelles (stage à l'étranger) Se constituer ou développer un réseau professionnel		

A noter : Ce programme pourra être modifié en fonction des prérequis et des besoins professionnels des participants (modules à la carte, dates, etc.).

PROFIL DES CANDIDATS

Public cible

- Les professionnels de l'Enseignement et la Formation Professionnels qui souhaitent développer l'organisation de mobilités européennes et/ou des projets européens d'ingénierie pédagogique ou souhaitent améliorer leurs pratiques dans ce domaine
- Formateurs et professeurs
- Chargé(e)s de projets européens d'un établissement d'éducation et de formation initiale ou continue
- Chargé(e)s des ressources humaines ou de la formation
- Tuteur(trice)s en entreprise

Niveau de formation et / ou expériences professionnelles :

- Diplôme en sciences sociales et/ou administration des affaires et/ou pédagogie + 1 an d'expérience dans l'enseignement et la formation professionnels
OU
- Diplôme professionnel de niveau 4 (CEC) + minimum 2 ans d'expérience comme formateur ou professeur
OU
- Sans diplôme + minimum un an d'expérience en coordination de mobilité européenne ou internationale

Compétences linguistiques requises :

- Anglais : niveau B1 minimum

COÛT DE LA FORMATION

Le coût total pour la formation et la certification s'élève à **3000€**

Ce coût peut être éligible aux aides à la formation (CPF, plan de formation, AIF, etc.).

CONTACT

AFORMAC Europe Lyon - 242 rue Duguesclin - 69003 LYON

Emmanuelle BOGRAT, chargée de mission Europe

Tél. : 06 12 35 48 57 - e.bograt@aformac.fr